

Syntilor



castorama

OFFRE PROMOTIONNELLE
Du 15 juillet 2022 au 15 août 2022

10€

remboursés
par pot acheté



*Voir modalités au dos

CONÇU & FABRIQUÉ
EN FRANCE

POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT DE 10 EUROS

1 Achetez, entre le **15 juillet 2022** et le **15 août 2022 inclus** dans un magasin **Castorama**, un ou plusieurs pots simultanément de Lasure Syntilor UHP Biosourcée 5L et/ou Peinture Bois Syntilor Microporeuse 2,5L+20% gratuit et recevez 10€ par pot acheté (offre limitée à une seule participation par foyer).

2 Inscrivez, de manière lisible, vos coordonnées complètes sur papier libre (nom, prénom, adresse postale, e-mail).

3 Recopiez les 13 chiffres du ou des codes -barres des pots de Lasure Syntilor UHP Biosourcée 5L et/ou Peinture Bois Syntilor Microporeuse 2,5L+20% gratuit.

4 Joignez l'original de votre ticket de caisse (tous

les pots doivent être sur le même ticket de caisse et les factures ne sont pas acceptées). **Entourez la date et le montant** du ou des pots concernés par la promotion (conservez une copie de votre preuve d'achat). Joignez également ce bulletin promotionnel et un relevé d'identité bancaire ou postal émanant d'une banque française et comportant vos coordonnées IBAN/BIC.

5 Envoyez le tout sous pli suffisamment affranchi et **avant le 31 août 2022 inclus** (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Take Off N°3149 - ODR Syntilor Été 2022

CS 50 454

13096 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2

Merci de cocher cette case pour recevoir par e-mail notre Newsletter Syntilor.

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement de 10€ par pot par virement bancaire uniquement dans un délai de 6 semaines environ, après réception de votre dossier complet. Pour le suivi de votre participation, vous pouvez envoyer un mail à service.consommateur@take-off.fr en précisant le numéro de l'opération (N°3149) dans l'objet de votre e-mail. Nous vous conseillons d'envoyer votre dossier en lettre suivie. Toute réclamation effectuée après le 31/10/2022 ne sera plus prise en compte.

Frais d'affranchissement et de participation non remboursés. Offre réservée à la France Métropolitaine (Corse comprise) et limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC). Toute demande incomplète, illisible ou non conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte. La société Syntilor se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité de la participation à l'offre notamment concernant les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, responsable du traitement de cette opération, missionnée par la société Blanchon Syntilor. Ce traitement est réalisé uniquement en France.

Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la marque Syntilor, ces données seront transmises à son service marketing.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés, et au Règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : dpo@blanchon.com